SCANEE

LIVRE BLANC

Loi 25 : confier vos factures à Scanee

Ce que la loi demande, le rôle de Scanee, le traitement hors Québec et les réponses pour votre évaluation des facteurs relatifs à la vie privée

PUBLIÉ PAR

Scanee (scanee.ai)

© 2026 Scanee.ai — Tous droits réservés.

STRUCTURE DU DOCUMENT

Sommaire

	En bref	03
01	Vos factures contiennent des renseignements personnels	03
02	Ce que la loi vous demande	04
03	Le rôle de Scanee : un fournisseur qui traite pour votre compte	05
04	Le traitement hors Québec	06
05	Réponses prêtes pour votre EFVP	08
06	Les droits des personnes	10
07	La conservation et la destruction	11
08	Les incidents de confidentialité	12
09	Pour aller plus loin	12
	Conclusion	12

© 2026 Scanee.ai — Tous droits réservés.

En bref

- Une facture fournisseur contient souvent des renseignements personnels : nom et adresse d'un travailleur autonome, coordonnées bancaires, signature. La loi québécoise s'applique alors à la façon dont vous les confiez à un outil.
- Scanee agit comme fournisseur de services : il traite vos documents pour votre compte, pour vous rendre le service, et pour rien d'autre. Vous restez responsable des renseignements.
- Les fichiers et les données de vos documents sont hébergés au Canada. Le traitement par l'IA a lieu chez Google, aux États-Unis. C'est une communication à l'extérieur du Québec, qui demande une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) et une entente écrite.
- La section 5 vous donne, sous forme de tableau, les réponses de Scanee aux questions d'une EFVP.
- Vous réglez la conservation par projet, vous gardez la trace de chaque modification et vous pouvez archiver vos fichiers dans votre propre stockage.

Ce document n'est pas un avis juridique. Il résume la loi et décrit Scanee pour vous aider à faire votre propre évaluation. Pour une décision, consultez votre conseiller juridique.

01 Vos factures contiennent des renseignements personnels

Un renseignement personnel est un renseignement qui concerne une personne physique et permet de l'identifier. Une facture d'entreprise à entreprise n'en contient pas toujours. Mais dans une pile de factures, de reçus et de relevés, on trouve souvent :

- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone d'un travailleur autonome ou d'un sous-traitant ;
- des coordonnées bancaires ou un spécimen de chèque ;

© 2026 Scanee.ai — Tous droits réservés.

- une signature ;
- le nom d'un employé sur une note de frais ou un reçu ;
- le nom et l'adresse d'un client particulier.

Dès qu'un document contient ces renseignements, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, modernisée par la Loi 25, encadre la façon dont votre entreprise les recueille, les utilise, les communique, les conserve et les détruit. Confier ces documents à un outil d'extraction est une communication à un fournisseur.

Si vous exercez aussi ailleurs au Canada, la loi fédérale (LPRPDE) peut s'appliquer. Ce document traite de la loi québécoise.

02 Ce que la loi vous demande

Les obligations qui vous concernent quand vous confiez des factures à un fournisseur comme Scanee :

Obligation	Article	Ce que cela veut dire ici
Une personne responsable de la protection des renseignements personnels	3.1	Par défaut, la personne ayant la plus haute autorité dans l'entreprise. Elle peut déléguer cette fonction par écrit. Son titre et ses coordonnées sont publiés sur votre site
Des politiques de gouvernance	3.2	Elles prévoient notamment la conservation et la destruction des renseignements, et les rôles du personnel. Des informations détaillées sont publiées sur votre site
Une EFVP pour tout projet d'acquisition d'un système d'information	3.3	Adopter un outil qui traite des renseignements personnels est un tel projet. L'évaluation est proportionnée à la sensibilité, à la finalité, à la quantité, à la répartition et au support des renseignements
Une EFVP et une entente écrite avant toute communication hors Québec	17	S'applique aussi quand vous confiez à un fournisseur hors Québec la tâche d'utiliser ou de conserver des renseignements pour votre compte (section 4)
Un contrat écrit avec votre fournisseur de services	18.3	Il précise les mesures de protection, limite l'usage au mandat et interdit la conservation après la fin du contrat (section 3)

© 2026 Scanee.ai — Tous droits réservés.

Obligation	Article	Ce que cela veut dire ici
La destruction ou l'anonymisation une fois les fins accomplies	23	Sous réserve des délais de conservation imposés par d'autres lois, notamment fiscales (section 7)
La gestion des incidents de confidentialité	3.5 à 3.8	Réduire le risque, aviser la Commission d'accès à l'information et les personnes en cas de risque de préjudice sérieux, tenir un registre (section 8)
Les droits d'accès et de rectification	27, 28, 32	Répondre par écrit au plus tard dans les 30 jours (section 6)

03 Le rôle de Scanee : un fournisseur qui traite pour votre compte

Dans votre relation avec Scanee, c'est votre entreprise qui détient les renseignements et qui en est responsable. Scanee, produit de Skillztank Inc., est le fournisseur de services à qui vous confiez une tâche : recevoir vos documents, en extraire les données, les afficher pour vérification et les exporter selon vos réglages.

L'article 18.3 permet de communiquer des renseignements personnels à un fournisseur sans le consentement des personnes concernées, si c'est nécessaire à l'exécution du contrat de service, à trois conditions : un contrat écrit ; des mesures de protection de la confidentialité précisées au contrat ; un usage limité à l'exécution du contrat, sans conservation après son expiration. Le fournisseur doit aussi aviser sans délai votre responsable de toute violation ou tentative de violation de la confidentialité, et lui permettre toute vérification à ce sujet.

© 2026 Scanee.ai — Tous droits réservés.

Ce que fait Scanee, en pratique :

Exigence	Chez Scanee
Usage limité au service	Vos documents servent à vous rendre le service. Ils ne servent pas à entraîner des modèles d'IA, ni chez Scanee ni chez Google
Mesures de protection	Hébergement au Canada, isolation de votre espace, rôles, chiffrement, journal des modifications : décrits dans la fiche Sécurité et confidentialité
Conservation	Vous la réglez par projet. Rien n'est supprimé automatiquement tant que vous ne l'activez pas
Fin du contrat	Aujourd'hui, la fin de l'abonnement ne supprime aucune donnée : l'espace reste accessible pour exporter ou supprimer vos données.
Avis en cas de violation	Écrivez-nous à support@scanee.ai
Contrat écrit	Écrivez-nous à support@scanee.ai

Scanee fait lui-même appel à des fournisseurs pour vous rendre le service : Google (hébergement, connexion des utilisateurs et IA), MongoDB Atlas (base de données), Amazon Web Services (courriels) et Stripe (facturation de l'abonnement). La liste, avec le rôle et le lieu de chacun, est dans la fiche Sécurité et confidentialité.

04 Le traitement hors Québec

Ce qui se passe. Les fichiers et les données de vos documents sont hébergés au Canada ; les serveurs de l'application sont dans la région de Montréal de Google Cloud. Pour extraire les données, Scanee transmet chaque document aux services d'IA de Google (Gemini), qui le traitent aux États-Unis, puis enregistre le résultat au Canada. Google conserve les requêtes et les réponses 55 jours, uniquement pour détecter les abus, sans les utiliser pour entraîner ses modèles. Si un projet active la lecture du texte intégral, le document est aussi lu par Google Cloud Vision, dont le lieu de traitement n'est pas garanti au Canada.

© 2026 Scanee.ai — Tous droits réservés.

Deux autres communications hors du Québec sont à inclure dans votre évaluation : les comptes de connexion de vos utilisateurs (nom, adresse courriel), gérés par un service mondial de Google qui ne les héberge pas au Canada, et les conversations avec l'assistant IA, dont Google garde le fil pour enchaîner les questions.

Ce que cela implique. Selon l'article 17, avant de communiquer un renseignement personnel à l'extérieur du Québec, ou de confier à quelqu'un hors Québec la tâche de l'utiliser ou de le conserver pour votre compte, vous devez faire une EFVP. Elle tient compte notamment de quatre éléments :

Élément de l'article 17	Ce que Scanee vous fournit	Ce qui reste à votre évaluation
La sensibilité du renseignement	La description des données traitées (section 5)	Ce que contiennent vos documents : coordonnées bancaires, renseignements sur des particuliers
La finalité de son utilisation	Extraction des données pour votre comptabilité, et rien d'autre	Que cette finalité est celle pour laquelle vous détenez les renseignements
Les mesures de protection, y compris contractuelles	Chiffrement, isolation, absence d'entraînement, conservation réglable, journal	Si ces mesures sont suffisantes pour vos documents
Le régime juridique de l'État de destination	Le lieu : les États-Unis, chez Google	Le cadre juridique américain, y compris les possibilités d'accès des autorités, avec votre conseiller juridique

La communication peut se faire si l'évaluation démontre que les renseignements bénéficieraient d'une protection adéquate, notamment au regard des principes de protection généralement reconnus. Elle fait alors l'objet d'une entente écrite qui tient compte des résultats de l'évaluation et, le cas échéant, des mesures convenues pour atténuer les risques.

Ce que vous pouvez faire pour réduire le risque.

- Ne définir, dans chaque projet, que les champs dont vous avez besoin.
- Activer la suppression automatique, en mode « fichiers seuls » ou « tout purger », avec un délai adapté à votre politique.

© 2026 Scanee.ai — Tous droits réservés.

- Archiver les fichiers dans votre propre stockage, à l'endroit que vous choisissez. Le traitement par l'IA reste fait aux États-Unis ; seul le lieu de conservation des fichiers change.
- Séparer les documents plus sensibles, comme les notes de frais des employés, dans un projet dont l'accès est restreint.

Scanee ne peut pas faire cette évaluation à votre place ni vous dire si elle est concluante. Notre rôle est de vous donner des réponses exactes.

05 Réponses prêtes pour votre EFVP

Question de l'EFVP	Réponse de Scanee
Quel est le service ?	Extraction des données de documents financiers par IA, vérification par votre équipe, export vers votre ERP ou vos fichiers
Quelle est la finalité du traitement ?	Saisie, imputation, vérification et archivage de vos pièces comptables
Quels renseignements sont traités ?	Le contenu des documents que vous envoyez (qui peut inclure noms, adresses, coordonnées bancaires, signatures), les données extraites, un résumé et une empreinte de recherche calculés par l'IA, les conversations avec l'assistant IA, et le nom, l'adresse courriel et le rôle de vos utilisateurs (ainsi que leur photo, leur téléphone et leur entreprise s'ils les ajoutent)
Quelles personnes sont concernées ?	Vos fournisseurs et leurs représentants, travailleurs autonomes, employés (notes de frais), clients particuliers, vos utilisateurs
D'où viennent les documents ?	De vous : dépôt, adresse courriel du projet, import de fichiers choisis dans vos dossiers cloud, API
Où sont-ils hébergés ?	Au Canada. Dans votre propre stockage, si vous l'activez. Les comptes de connexion de vos utilisateurs sont gérés par un service mondial de Google, hors Canada
Où sont-ils traités ?	Chez Google, aux États-Unis, pour l'extraction par IA ; par Google Cloud Vision (point d'accès mondial) si la lecture du texte intégral est activée

© 2026 Scanee.ai — Tous droits réservés.

Question de l'EFVP	Réponse de Scanee
Quels sous-traitants ?	Google, MongoDB Atlas, Amazon Web Services, Stripe ; voir la fiche Sécurité et confidentialité
Les documents servent-ils à entraîner l'IA ?	Non
Qui y a accès dans votre organisation ?	Les membres que vous invitez, selon leur rôle (administrateur ou visualisateur dans l'espace ; admin, éditeur ou lecteur dans chaque projet) et les projets dont ils sont membres
Qui y a accès chez Scanee ?	L'application n'a aucun compte de super-administrateur ni aucune fonction pour se connecter à la place d'un client.
Comment les données sont-elles protégées ?	HTTPS en transit, chiffrement au repos chez les hébergeurs, secrets des intégrations chiffrés par l'application, isolation logique par espace de travail
Les accès sont-ils tracés ?	Chaque modification d'un document est enregistrée avec l'ancienne et la nouvelle valeur, l'auteur et la date ; les changements de statut, les exports et les suppressions aussi. Les consultations et les connexions ne sont pas journalisées
Combien de temps les données sont-elles conservées ?	Jusqu'à ce que vous les supprimiez, ou selon la règle de suppression automatique que vous réglez par projet
Comment sont-elles détruites ?	Suppression automatique par projet (fichiers seuls ou purge complète) ou suppression du projet
Que deviennent-elles à la fin du contrat ?	Aucune donnée n'est supprimée d'office à la fin de l'abonnement ; vous pouvez exporter ou supprimer vos données.
Les sauvegardes ?	Écrivez-nous à support@scanee.ai
Que se passe-t-il en cas d'incident ?	Écrivez-nous à support@scanee.ai

© 2026 Scanee.ai — Tous droits réservés.

Question de l'EFVP	Réponse de Scanee
Tests de sécurité, certifications, authentification ?	Réponses détaillées dans le dossier sécurité complet, remis sur demande à support@scanee.ai
Peut-on répondre aux demandes d'accès et de rectification ?	Oui : recherche des documents, correction des champs, export en CSV ou Excel
Existe-t-il une entente écrite ?	Écrivez-nous à support@scanee.ai

06 Les droits des personnes

Une personne peut vous demander si vous détenez des renseignements sur elle, en obtenir une copie et en demander la rectification (articles 27 et 28). Un renseignement informatisé recueilli auprès d'elle lui est, à sa demande, communiqué dans un format technologique structuré et couramment utilisé, sauf difficulté pratique sérieuse. Vous répondez par écrit au plus tard dans les 30 jours de la réception de la demande (article 32).

C'est votre entreprise qui reçoit la demande et qui y répond. Dans Scanee, vous pouvez :

- retrouver les documents qui concernent la personne, projet par projet : par une recherche sur le texte (titre, résumé, texte extrait, colonnes affichées) ou par une recherche par le sens ;
- corriger un champ extrait, la modification étant enregistrée au journal ;
- exporter les données en CSV ou en Excel ;
- supprimer les documents qui n'ont plus à être conservés, ou laisser la règle de suppression automatique s'en charger.

Supprimer un document à la main retire sa fiche et ses données de vos projets, mais le fichier d'origine reste stocké jusqu'à la suppression du projet, et le journal garde une copie des données du document. Pour un effacement complet, utilisez la suppression automatique en mode « Tout purger ».

© 2026 Scanee.ai — Tous droits réservés.

07 La conservation et la destruction

La loi demande de détruire ou d'anonymiser un renseignement personnel une fois les fins de sa collecte accomplies, sous réserve des délais de conservation prévus par une loi (article 23). Pour des pièces comptables, les lois fiscales imposent souvent de les garder plusieurs années. Fixez votre durée avec votre comptable ou votre conseiller.

Dans Scanee, la règle se règle par projet, dans l'onglet « Stockage », section « Rétention et confidentialité des données » :

Réglage	Par défaut	Choix
Suppression automatique	Désactivée	Activée ou désactivée
Période de rétention	7 jours proposés à l'activation	Un nombre de jours, compté depuis l'arrivée du document
Mode	« Fichiers seuls »	« Supprimer uniquement les fichiers (conserver les données) » ou « Tout purger (supprimer les fichiers et les données) »

Deux façons de combiner obligations fiscales et minimisation :

- **Garder les pièces chez vous, pas dans Scanee.** Archivez les fichiers dans votre propre stockage ou joignez le PDF à l'écriture dans votre ERP, puis réglez une suppression courte dans Scanee.
- **Garder les données, pas les fichiers.** Le mode « fichiers seuls » supprime le document source et conserve les données extraites pour vos rapports.

© 2026 Scanee.ai — Tous droits réservés.

08 Les incidents de confidentialité

Un incident de confidentialité est un accès, une utilisation ou une communication non autorisés par la loi, ou la perte d'un renseignement personnel (article 3.6). Si vous avez des motifs de croire qu'un incident s'est produit, vous devez prendre des mesures raisonnables pour réduire le risque de préjudice (article 3.5). Si l'incident présente un risque de préjudice sérieux, vous devez aviser avec diligence la Commission d'accès à l'information et les personnes concernées. Pour évaluer ce risque, vous tenez compte notamment de la sensibilité du renseignement, des conséquences appréhendées et de la probabilité d'une utilisation préjudiciable (article 3.7). Vous tenez un registre de tous les incidents (article 3.8).

Si l'incident se produit chez votre fournisseur, l'article 18.3 l'oblige à aviser sans délai votre responsable de la protection des renseignements personnels.

Pour signaler un problème ou poser une question, écrivez à support@scanee.ai.

09 Pour aller plus loin

La fiche Sécurité et confidentialité de Scanee résume l'hébergement, le traitement par l'IA, l'isolation, le chiffrement, les rôles, la conservation et les fournisseurs. Le dossier sécurité complet détaille chaque point et répond aux questionnaires de sécurité : il vous est remis sur demande à support@scanee.ai. Joignez-le à votre EFVP.

Conclusion

Confier vos factures à Scanee, c'est confier à un fournisseur des documents qui contiennent souvent des renseignements personnels. La loi vous demande d'évaluer ce choix, de l'encadrer par écrit et de régler la conservation. Le traitement par l'IA aux États-Unis est le point principal de votre évaluation ; ce document et le dossier sécurité vous donnent les faits pour le traiter.

> Ce document n'est pas un avis juridique. Il résume la loi au 28 octobre 2026 et décrit Scanee à la même date.

© 2026 Scanee.ai — Tous droits réservés.

Prochaine étape. Commencez votre EFVP avec le tableau de la section 5. Pour une question qu'il ne couvre pas, ou pour l'entente écrite, écrivez-nous à support@scanee.ai.

© 2026 Scanee.ai — Tous droits réservés.

SCANEE

scanee.ai

© 2026 Scanee.ai — Tous droits réservés.